

2019-02 APPEL D'OFFRES POUR UN EXPERT SENIOR POUR LA COORDINATION DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION MEDCITÉS EN TUNISIE.

Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée de plus de cinquante villes de seize pays différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

Le transfert de connaissances est un des principales lignes d'action de l'association MedCités afin de renforcer les capacités des équipes techniques et politiques des villes membres; avancer les outils méthodologiques existants pour l'élaboration et implémentation de plans stratégiques et projets et promouvoir l'échange d'expériences entre les. Sur cette fonction, les Centres de Transfert de Connaissances, établis à Sfax (Tunisie) et Al Fayhaa (Liban) ont un rôle central.

MedCités implémente des projets et activités d'assistance techniques sur ces villes membres en partenariat avec plusieurs acteurs nationaux et internationaux. La mission de l'expert sera celle d'accompagner les activités de MedCités, en assurant la communication entre les activités de l'association, leurs membres et les différentes parties prenantes ainsi que la diffusion et promotion de connaissances entre les villes de l'association.

1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est la coordination des activités de l'association MedCités en Tunisie.

2. Portée des services

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

Les principales tâches sont :

- Le suivi des projets de MedCités en Tunisie et la participation aux réunions et activités prévues, en particulier dans le cadre du projet Rev-ACTE
- Le suivi des assistances techniques menées par le Secrétariat Général aux villes membres
- La participation dans l'élaboration de nouveaux projets multilatéraux et bilatéraux de MedCités au Maghreb
- La préparation et soutien aux missions menées par le Secrétariat Général de MedCités en Tunisie
- L'interlocution et travail partagé avec les activités du Centre de Transfert de Connaissances de MedCités en Tunisie.
- L'interlocution avec les institutions nationales et locales en Tunisie en représentation de MedCités
- La participation à des événements et réunions en représentation de MedCités, en particulier avec les bailleurs de fonds et agences internationales qui travaillent sur le développement urbain en Tunisie.
- L'appui sur la collecte des frais des membres

Le prestataire devra fournir avec des rapports bimensuels en détaillant les tâches développées qui devront être approuvés par le Secrétariat Général de MedCités.

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Il s'agira d'un contrat commercial de prestation de services à partir de la date de signature jusqu'au 31 décembre 2019. Le service sera prêté en Tunisie, avec des liens particuliers avec le Centre de Transfert de Connaissances de MedCités basé à Sfax.

La personne sélectionnée doit être disponibles pour se rendre aux zones où MedCités développe ses activités dans le Maghreb.

Le service sera régi par la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

4. Budget de base de l'appel d'offres

Le budget maximum de la prestation demandée est de 12.000€.

Toute offre d'un montant supérieur à celui-ci sera refusée et exclue de la procédure d'adjudication.

L'offre doit comprendre toutes taxes ou prélèvement fiscal d'ordre national, régional ou local comprises, les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les frais de voyages sur le territoire tunisien, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et les commissions.

L'offre ne doit pas inclure les frais d'HEBERGEMENT sur le territoire de la Tunisie lorsque cela est nécessaire et les frais de déplacement à l'étranger du territoire de la Tunisie, qui seront convenus et gérés dans chaque cas.

Exceptionnellement, MedCités prendra en charge les frais de déplacement à plus de 250 km de l'adresse de la société / du professionnel retenu. Ces dépenses nécessiteront une approbation explicite et préalable du Secrétariat de MedCités.

Les frais de déplacement à l'étranger du territoire de la Tunisie seront convenus et gérés dans chaque cas.

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA
08040 BARCELONA - ESPAGNE
NIF : ESG66401258

6 factures coïncidentes avec les rapports techniques bimensuels doivent être présentées avec le détail suivant :

- 16,66% du montant de l'offre à 15/03/2019
- 16,66% du montant de l'offre à 30/04/2019
- 16,66% du montant de l'offre à 30/06/2019
- 16,66% du montant de l'offre à 31/08/2019
- 16,66% du montant de l'offre à 31/10/2019
- 16,66% du montant de l'offre à 31/12/2019

Le délai de paiement de la facture sera le suivant: virement bancaire 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) après un rapport favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la fin de chaque phase.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge pour MedCités (OUR selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger à l'adjudicataire retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

5. Conditions de participation

Les personnes physiques ou morales avec leur lieu de résidence habituel et fiscal en Tunisie, ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent se présenter à l'appel d'offres

6. Clause de confidentialité

L'information à laquelle l'adjudicataire retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, l'adjudicataire retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

7. Paternité et propriété des travaux

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCités. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

8. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 du présent appel d'offres, avec un préavis d'un mois.

9. Présentation des offres

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org

- Délai de présentation des offres : 10 jours ouvrables à partir de la date de publication de l'offre sur le site web de MedCités.

- Indiquer dans l'objet du courriel "Proposition pour l'appel d'offres « 2019-02 pour la coordination des activités de l'association MedCités en Tunisie ».
- L'offre présentée doit obligatoirement indiquer clairement : la raison sociale, l'adresse, le téléphone, le courrier électronique et le numéro fiscale de l'entreprise ou de la personne candidate.

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrits aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services, en particulier l'explication de comment les différentes tâches décrites au point 2 seront développées
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 du présent appel d'offres.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.
- Les innovations que le candidat estime dans le cadre de la portée des services

Si des informations supplémentaires sont nécessaires pour pouvoir participer à l'appel d'offres, nous vous invitons à contacter MedCités en écrivant à l'adresse électronique contact@medcities.org. Seules les questions écrites concernant les clarifications de l'offre recevront une réponse.

MedCités peut demander des informations supplémentaires relatives à la proposition s'il le juge approprié. Si tel est le cas, les candidats dont les présentations exigent des précisions devront répondre dans un délai raisonnable fixé par l'équipe d'évaluation.

10. Critères d'évaluation

L'évaluation des candidatures répondra aux plus avantageuses, en tenant compte le tableau de bord suivant:

Ponctuation totales – 100 points

- 50 points – Offre détaillée des services, en particulier l'explication de comment les différentes tâches décrites au point 2 seront développées.
- 20 points – Offre économique.
- 20 points – CV de l'expert, en particulier en relation aux qualifications dans le domaine correspondant au contenu des responsabilités (ingénierie, architecture ou similaire), les langues et expériences de travail dans un contexte similaire (réseaux des villes, coopération internationale, etc).
- 10 points : Innovations

Une fois l'évaluation effectuée, les candidats peuvent demander à assister à un entretien personnel, qui peut être télématique, afin de vérifier les informations détaillées dans le curriculum vitae et d'évaluer les aspects liés aux compétences professionnelles.

Les candidats peuvent être exclus du processus de sélection en fonction des résultats obtenus aux différentes étapes.

MedCités garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les candidatures confidentielles.

L'identité des personnes/entreprises adjudicataires sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 14 février 2019.

Xavier Tiana i Casablanca
Secrétaire général